

une entrevue de Pierre Boulet avec le ministre Denis Lazure

Vive Darwin!

OTTAWA — Le Canada doit s'adapter à la nouvelle réalité politique, ou il doit mourir.

Telle est l'alternative qui se dessine depuis le 15 novembre, d'après le Star de Toronto, dont les éditorialistes (Martin Goodman et David Crane, entre autres) viennent de publier une série d'articles de fond sur la crise constitutionnelle ouverte par l'élection d'un gouvernement péquiste à Québec.

Le grand quotidien de la ville-reine se réclame ouvertement des principes de Darwin pour soutenir que la Confédération, pareille à un être vivant, n'échappe pas aux lois de la lutte pour la vie, de la sélection naturelle et de la persistance des plus aptes. La Confédération survivra à condition de se transformer. Il est révolu le temps ou l'Acte de l'Amérique du Nord britannique n'était guère plus touchable qu'une momie enfoncée dans ses matières balsamiques et ses bandes.

Rien ne sert, disent Goodman et Crane, de prétendre que le Canada français peut s'épanouir dans le présent système fédéral. Ce débat est d'ores et déjà académique. Il n'intéresse plus que les théoriciens. Occupons-nous des réalités: le Québec s'est engagé sur la route de la séparation et parviendra au terme de son voyage, à moins que le Canada ne modifie son régime politique en profondeur, dans les délais les plus brefs.

Cherchant la base du renouveau qui éviterait la séparation, le Star se demande jusqu'où le Canada peut aller sans affaiblir mortellement le pouvoir central qui assure la cohésion du pays.

Il répond que, pour demeurer une entité fonctionnelle, le gouvernement fédéral peut renoncer à



jean-marc poliquin

divers pouvoirs, mais doit garder le contrôle de l'économie, la défense, la politique étrangère.

Les artisans du renouveau laisseraient donc à Ottawa la Banque centrale, qui continuerait de régir l'expansion de la masse monétaire et l'unicité du dollar. Ils lui laisseraient aussi un droit de regard sur les exportations d'énergie et le soin d'établir un tarif commun des douanes. De même, Ottawa garderait "son contrôle marginal de la fiscalité" dans un système où les provinces et les municipalités dépendent déjà la majeure partie des recettes d'impôts.

Les impératifs de la sécurité exigent un seul dispositif de défense. "A titre symbolique, les forces armées du Québec pourraient endosser leur propre uniforme: cela ne tirerait pas à conséquence."

Dans le domaine des affaires étrangères, les chorales sont exclues. Les solos s'imposent: un pays, une voix, en ce qui concerne les alliances, la guerre et la paix, les eaux territoriales, etc. Par contre, le Québec pourrait entretenir des relations avec d'autres pays, échanger des représentants, "pour les questions de son ressort".

Au niveau de l'immigration, le Canada tracerait la politique d'ensemble en tenant compte de la spécificité québécoise.

Ouf! Les choses se compliquent. J'en ai la migraine. Où sont mes aspirines? Je chancelle au bord de l'ornière où je trouvais que le fédéralisme de papa n'était pas si bête.

Mais, plus solides, Goodman et Crane ne bronchent pas. Ils poursuivent leur argumentation. Magnifiques de sérénité, ils admettent même que le Québec pourrait voir ces propositions de rafistolage pour s'acheminer vers la séparation pure et simple.

Qu'à cela ne tienne! Adressons-nous, dit le Star, aux deux millions de Québécois qui ne veulent ni du séparatisme ni du fédéralisme figé. Innovons hardiment! Elaborons une politique qui procure aux Québécois francophones non seulement la maîtrise complète de leur destin culturel et linguistique, mais aussi des avantages économiques supérieurs à ceux de la séparation.

Au fond, les intrépides Torontois veulent traiter avec la majorité silencieuse, qui, par définition, ne peut engager un dialogue. Ils se leurrent. Je romps! Va pour l'évolution du fédéralisme selon les règles de Darwin, mais en démocratie on traite avec le gouvernement élu.

L'ex-ministre des Affaires sociales, M. Claude Forget, s'était donné comme mission, semble-t-il, de déplacer les meubles dans le réseau québécois de la santé et des services sociaux. Son successeur, le Dr Denis Lazure, paraît s'être fixé comme objectif, quant à lui, de mettre de l'ordre dans les tiroirs.

Si le nouveau ministre tient parole, les divers "établissements" du réseau n'ont qu'à bien se tenir: les administrateurs et les professionnels — surtout les médecins et les travailleurs sociaux — s'apprentent à vivre un renversement des valeurs auquel ils ne se sont sans doute pas tous préparés.

En contrepartie, les usagers et les salariés des établissements de santé et de services sociaux, souvent traités en enfants pauvres, peuvent espérer connaître des jours meilleurs.

C'est là, du moins, la perspective qu'a esquissée le nouveau ministre, au cours d'une première entrevue exclusive accordée au SOLEIL cette semaine. Trente-cinq minutes d'entretien qui en disent déjà assez long sur ce que pourraient être les quatre prochaines années dans le secteur des affaires sociales. "Un premier survol" comme le dira lui-même le Dr Lazure.

Les priorités

D'abord, les priorités. A peine installé à la gouverne du MAS, le nouveau titulaire en a dressé une liste assez impressionnante. On y trouve des objectifs connus, sortis en droite ligne du programme du Parti québécois... et d'autres, plus inattendus.

Cinq de ces priorités retiennent particulièrement l'attention:

— Implantation de garderies dans les milieux de travail: par des mesures incitatives (et, au besoin, coercitives), le MAS verra au développement de garderies dont les coûts seront partagés entre l'employeur et les employés, au même titre que n'importe quel autre "avantage social". Parallèlement à cet objectif, le ministre favorisera l'implantation de garderies coopératives au niveau des quartiers.

— Médicaments gratuits pour toutes les personnes âgées (65 ans et plus): actuellement seules sont admissibles les personnes âgées recevant un supplément du revenu mensuel garanti.

— Services à domicile pour les personnes âgées: d'ici un an et demi, un tel programme sera mis à l'essai dans les quartiers défavorisés de certaines régions-pilotes, telles que Montréal et Québec.

— Services dentaires gratuits pour les moins de 18 ans et pour les plus de 65 ans: à l'heure actuelle, seuls les enfants de moins de 10 ans sont admissibles à ce programme.

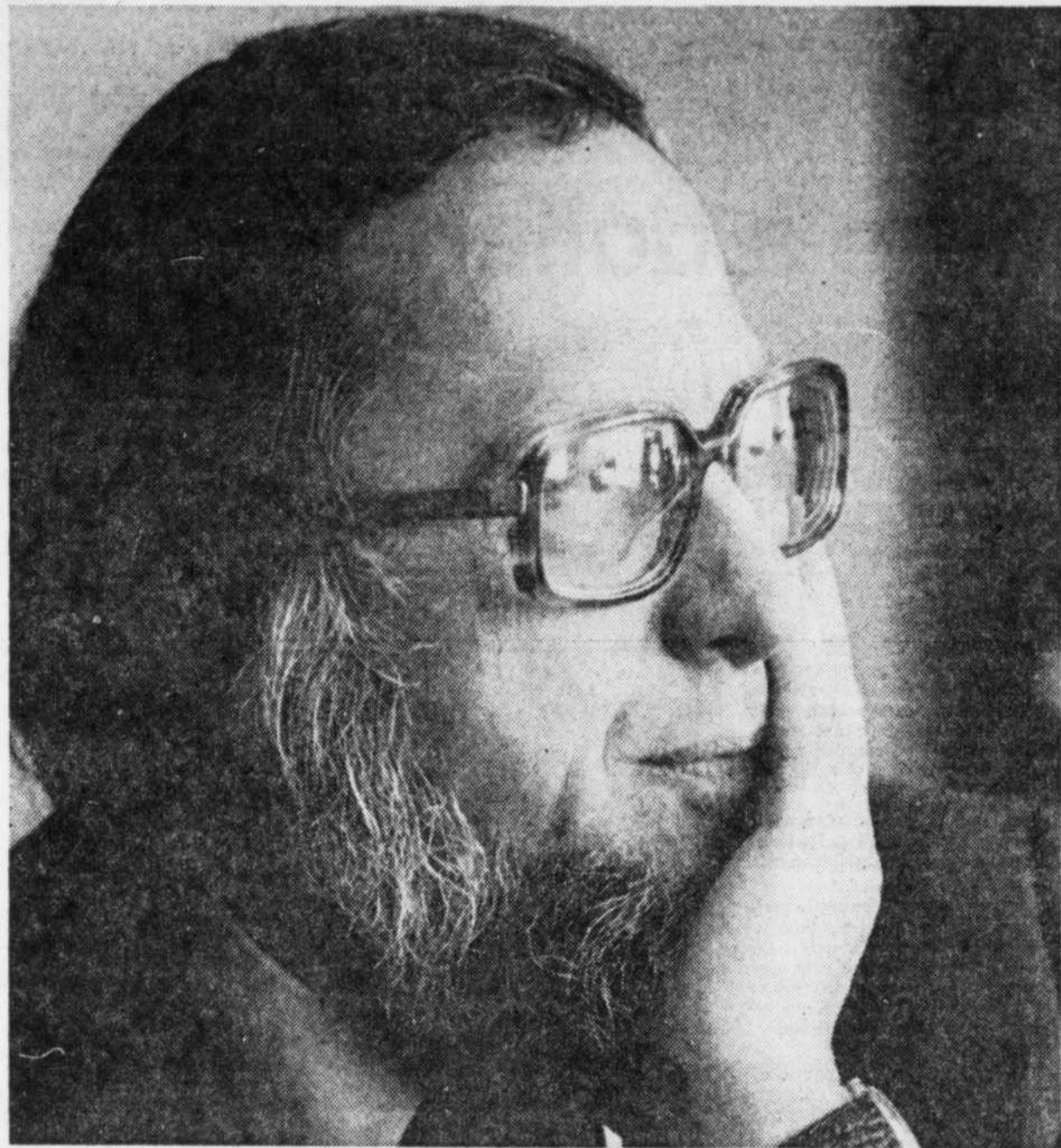
— Meilleure répartition des effectifs médicaux: un certain nombre de mesures, dont certaines seront en vigueur d'ici un an et demi, devront permettre une nouvelle rationalisation des ressources médicales, par région géographique et par spécialité de pratique.

Les médecins: le salariat

A partir d'un objectif de répartition des effectifs médicaux, le ministre Lazure se propose d'adopter des programmes et des politiques qui devraient favoriser un engagement accru pour le salariat médical.

"Le programme de notre parti prévoit que l'on se dirige graduellement, sans délais précis, vers la médecine à salaire... et je souscris à cet objectif", déclare le ministre.

Dans un premier temps, M. Lazure compte promouvoir le salariat médical dans des régions défavorisées ou dans des spécialités où



Le Soleil, Jean Vallières

Castonguay, Forget, Lazure: le troisième début des affaires sociales

il y a pénurie de médecins (maladies du travail, maladies du milieu, anesthésie, etc.). Le système proposé: des bourses substantielles aux étudiants médecins qui acceptent d'aller travailler à salaire (selon un plan de carrière défini) dans des régions défavorisées ou qui se dirigeront vers des spécialités moins bien pourvues en effectifs médicaux.

A ces mesures d'incitation en faveur des régions et des disciplines dépourvues, viendront s'ajouter des mesures de "découragement" et de "contingement" dans des spécialités où il y a surabondance de ressources médicales (chirurgie générale et médecine interne par exemple).

Le contingentement de ces spécialités s'exercerait alors au niveau des stages de résidence et directement dans les hôpitaux, où le MAS déterminerait le nombre maximum de praticiens permis pour telle ou telle spécialité.

Un "frein" au pouvoir médical

Il faut dire que les médecins sont aux loges des préoccupations du nouveau ministre des Affaires sociales: "Une des choses qui m'inquiètent le plus, affirme-t-il, c'est le pouvoir exagéré des groupements médicaux dans les hôpitaux."

Le Dr Lazure est d'avis qu'il "faut diminuer le pouvoir de veto des médecins dans le réseau hospitalier". Il y a des portions de l'activité quotidienne d'un hôpital qui échappent au directeur général, explique le ministre; ce n'est pas normal.

Selon lui, "il faut que le corps médical s'en tienne de plus en plus à bien contrôler la qualité des actes posés par les confrères... C'est peut-être la chose qu'ils font le moins bien actuellement!"

Ce bâton lancé dans les roues du "pouvoir suprême des médecins" promet d'avoir des conséquences très concrètes en matière de services à la population. C'est le cas notamment des avortements thérapeutiques, rendus pratiquement presque inaccessibles au Québec à cause de l'abstentionnisme généralisé des médecins et des hôpitaux face à cette pratique.

"Ce service, qui est légal, est mal donné actuellement, commente le ministre Lazure: si la direction de tel ou tel hôpital n'offre pas un service valable au public en matière

de avortement thérapeutique, il va falloir imposer des lignes de conduite."

Le ministre des Affaires sociales affirme que, dans un premier temps, il va inciter les corps médicaux et les administrations hospitalières à ouvrir "de façon plus normale" ce service au public... "S'ils refusent de le faire, on va prendre des mesures."

Travailleurs sociaux: vers le recyclage

Si les médecins en prennent pour leur rhume, les professionnels des services sociaux en reçoivent aussi une bordée. Le ministre Lazure est plus sévère à l'endroit que ne l'était l'ex-ministre Forget. Et ce n'est pas peu dire!

Parlant de services sociaux, le Dr Lazure dit qu'il s'agit d'un problème grave et ce n'est sûrement pas pour rien qu'il signale que dans plusieurs pays, "la profession de travailleur social n'existe pas comme telle". Dans notre contexte sociologique, cette fonction doit cependant continuer d'exister", enchaîne-t-il.

Le ministre soutient que les travailleurs sociaux devront procéder à "une révision déshabillante de leur formation". Cette formation n'a pas évolué suffisamment, selon lui.

C'est dans ce contexte qu'il se propose d'intervenir, avec son collègue du ministère de l'Éducation, auprès des écoles de service social afin de leur imposer, si c'est nécessaire, une réorientation dans la formation des professionnels.

"On peut critiquer sévèrement ceux qu'on aime", dit-il. Et il les critique sévèrement: manque d'efficacité dans leurs services, manque de réalisme, trop grande passivité professionnelle, manque d'imagination, manque de dynamisme, etc.

"Cette profession devra faire, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à maintenant, une autocritique de ses méthodes de travail", ajoute le Dr Lazure.

En outre, le ministre critique ce qu'il appelle le "manque de tolérance" et le "manque d'acceptation" des travailleurs sociaux professionnels et de son attitude face aux techniciens en assistance sociale... C'est un professionnalisme de mauvais aloi."

Le Dr Lazure soutient qu'il parle en connaissance de cause. "J'ai travaillé 20 ans avec des travailleurs sociaux!"

Et la réforme "Forget"

Une fois "survolé" l'avenir des professionnels, reste à savoir de quelle manière le nouveau ministre disposera de la réforme (ou de la contre-réforme) de structures mise en branle par son prédécesseur libéral, M. Claude Forget.

M. Lazure préfère attendre avant d'entrer "à fond" dans ce dossier particulier.

Sur le plan des principes, cependant, le ministre est déjà en mesure d'expliquer qu'il s'inscrit en dehors de toute réforme basée sur l'uniformisation et sur la normalisation des établissements à l'échelle provinciale.

Les fonctions et les juridictions seront réparties entre les divers établissements du réseau en fonction des besoins locaux et selon les régions. Il n'est donc plus question de définir de façon générale pour tout le Québec les responsabilités qui relèveront des centres de services sociaux (CSS), des centres locaux de services communautaires (CLSC) ou même des hôpitaux.

Pour M. Lazure, "il s'agit avant tout d'éviter le cloisonnement, l'excès de rigueur et l'abus de catégorisation". Avant tout, la souplesse!

A propos des CLSC, le ministre dit simplement qu'ils ne deviendront pas de "mini-hôpitaux", qu'on y valorisera les services de première ligne et qu'on y favorisera l'éducation sanitaire.

Le ministre se dit tout à fait d'accord avec le principe de l'action communautaire (sujet pour les moins controversé sous le régime Forget) et ce, même en dehors de programmes sanitaires. Il insiste cependant sur le fait que toute action communautaire doit s'appuyer sur des projets et des services précis.

Enfin, en ce qui concerne le projet Forget de rapatrier au "secteur" privé la dispensation de certains services sociaux spécialisés, telle que la consultation psychosociale, le nouveau titulaire des Affaires sociales se dit "naturellement" opposé à une telle perspective.

En matière de "participation des usagers", les spéculateurs auront tout le loisir de réfléchir sur ce commentaire du Dr Lazure: "Je trouve que les CLSC, à Montréal en tout cas, tardent trop à mettre leurs services sur pied... Ils ont une préoccupation morbide à faire dire à la population ce que la population veut, quand ils savent déjà très bien ce que veut la population."

La paix sociale dans le réseau

Tous ces projets, tous ces objectifs devront se réaliser, cependant, dans un réseau qui a connu, depuis deux ans, une guerre déchirante... dans un réseau où les relations de travail ne sont plus vraiment des "relations". Y a-t-il donc un espoir de paix et, si oui, comment le ministre compte-t-il l'instaurer?

"C'est l'un des grands défis de mon poste, autant dans mon rôle politique que dans mon rôle de haut fonctionnaire... Et je ne peux y arriver seul."

Le ministre Lazure fera donc appel à l'ensemble du conseil des ministres, à qui il demandera de changer fondamentalement les "règles du jeu" dans le secteur des Affaires sociales.

"Nous partons avec un préjugé favorable vis-à-vis le monde syndical", rappelle-t-il. Les mesures qu'il entend adopter tendent à le confirmer:

— possibilité de négociations "permanentes" dans le réseau des affaires sociales; entre-temps, négociations beaucoup plus précoces qu'à l'ordinaire;

— fin de la délégation du dossier de la négociation à des consultants de l'extérieur "qui confirmeraient le caractère provisoire des négociations" et remplacement de ces consultants par des fonctionnaires permanents du MAS;

— rencontres fréquentes et régulières entre le ministre et les fédérations syndicales qui représentent les salariés du secteur des affaires sociales.

Cette "ouverture" aux salariés s'accompagne d'une attitude plus critique face aux employeurs du réseau et aux associations patronales qui les représentent. "Je suis confiant qu'on va pouvoir travailler ensemble, malgré la réticence de certains représentants patronaux", commente M. Lazure.

Le ministre se promet d'amener un changement "graduel" dans le comportement des "patrons" face au syndicalisme. Il veut les encourager à "faire cesser les privilèges qui existent encore, dans le réseau, pour les cadres et les professionnels".

Ainsi, à l'occasion de fermetures de postes (comme il s'en effectue actuellement dans les hôpitaux), le ministre Lazure voudrait que les patrons fassent preuve d'équité: "Plus souvent qu'autrement, les administrations d'hôpitaux procèdent à la fermeture de postes syndiqués... je voudrais qu'ils aient l'équité de s'adresser aussi à des postes de cadres". Au besoin, le ministre édictera une norme à ce sujet.

L'épreuve de l'arène

Dans une première entrevue, limitée dans le temps et conséquemment dans l'analyse des sujets abordés, le ministre des Affaires sociales a tout de même étalé des "règles du jeu" qui sont nouvelles tant pour les administrateurs que pour les praticiens de la santé et des services sociaux.

Il lui reste maintenant à faire appliquer ces règles quotidiennement... et c'est seulement à ce moment que commencera vraiment la partie. Quoi qu'il en soit, le ministre Lazure ne semble pas entretenir d'équivoque quant à sa façon de jouer la partie.

"Dans n'importe quel domaine, je suis prêt à aller jusqu'à la mesure coercitive si l'incitation ne fonctionne pas. Tant que ça va bien, le ministre n'a pas d'affaire dans l'administration d'un hôpital... Si ça va mal, il doit intervenir de façon autoritaire et, si nécessaire, de façon dictatoriale."



La santé:

un cimetière à dollars où survivent les inégalités

Complexe, tentaculaire, un brin monstrueux, le système de santé au Québec est devenu un immense cimetière à dollars. Il engouffre cette année, 1,87 milliard, soit plus du ¼ du budget du ministère des Affaires sociales.

On s'attendrait, vu l'énormité de la facture, à ce que les Québécois se portent bien. On s'attendrait à ce que les Québécois, qu'ils soient du nord ou du sud, blancs à Outremont ou indiens à Caughnawaga, hommes ou femmes, qu'ils soient des villes ou des champs, qu'ils parlent anglais ou français, aient un accès égal à l'immense machine distributrice de services et de soins, qu'ils soient au moins égaux devant la maladie et... la mort. On s'attendrait à ce que le Québec, depuis la réforme Castonguay-Nepveu ait pris le bon virage, celui de la santé.

Il n'en est rien. C'est le diagnostic sévère que porte le journaliste Yanick Villedieu qui publie cette semaine aux nouvelles éditions de Québec-Science, un dossier fort étoffé sur la question. Pour y arriver, il a questionné des analystes du régime de santé du Québec. Il a rassemblé, digéré et synthétisé des montagnes de statistiques, circulant dans le réseau de la santé au Québec de même que les résultats de nombreux travaux de recherche.

On meurt beaucoup

Au Québec, on meurt beaucoup. Mais on "meurt plus" de maladies de la civilisation, comme la plupart des habitants des pays développés: ce sont les maladies cardiaques, le cancer (principalement celui des voies respiratoires) et les accidents de voiture. Ces trois causes, à elles seules, expliquent le décès de 82 pour cent des personnes âgées de 15 à 64 ans en 1971, soit une augmentation de 18 pour cent en vingt ans. Contre cela, l'augmentation de la quantité des soins ou de leur qualité ne peut rien. Car les décès qui sont à la hausse soit les

accidents de véhicule moteur, les suicides, les cancers du poumon trouvent leurs véritables racines dans notre contexte social, écrit Yanick Villedieu, en citant Madeleine Blanchet, épidémiologiste du ministère des Affaires sociales.

Mais en plus de mourir trop tôt, on risque d'être malades. Et là, le portrait se complique.

Car des facteurs comme la géographie, les conditions socio-économiques, le lieu et la nature de travail, le sexe, l'ethnie sont des facteurs de profondes inégalités face à la santé et au système de distribution de soins au Québec.

Ces inégalités sont perceptibles d'une région à l'autre: au chapitre de l'espérance de vie notamment. A ce titre, la région du Montréal-métropolitain vient en tête de liste pour l'espérance de vie à la naissance, mais elle dégringole en dernière position pour l'espérance de vie des hommes de 50 ans.

Comme le Nouveau-Québec, la région du Lac-Saint-Jean est peu recommandable pour tous les âges. Jusqu'à 34 ans, les régions du Bas-Saint-Laurent et la Saguenay, le Nord-Ouest présentent les fiches les plus sombres.

Mais après 35 ans, poursuit Villedieu, citant l'étude "Géographie de la mortalité au Québec", ce sont les régions urbaines et industrialisées qui deviennent les plus dangereuses. Ce qui permet d'affirmer finalement qu'il vaut mieux "grandir à Montréal et vieillir en Gaspésie".

Des comtés à éviter

Qui plus est, certains comtés du Québec présentent un taux d'espérance de vie peu encourageant: c'est le chercheur Luc Loslier qui a dressé cette carte géographique qui démontre que pour toutes les classes d'âge, les comtés de Dorchester, Pontiac, Soulanges, Témiscouata, Yamaska, Brome, Huntingdon et Nicolet sont à éviter.



par Ghislaine Rhéault

Tous les Québécois ne sont pas égaux, ni dans la vie, ni dans la mort. Plusieurs appréhendaient déjà cette vérité mais voilà que Yanick Villedieu, journaliste à la pige, en donne la confirmation dans le premier des dossiers de Québec Science "Demain la santé". Ghislaine Rhéault lui a lu ce livre paru cette semaine en trace les grandes lignes.

Au chapitre de la distribution, et de la consommation des soins, on relève au Québec, des disparités régionales étonnantes. Que l'on songe seulement que l'on extrait 30 fois plus de dents (pour les mêmes groupes de population) dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie que dans la région de Montréal.

Face aux écarts régionaux, est-ce à dire que la population des grandes villes, favorisée par rapport aux régions excentriques "jouit" de l'égalité face à la santé et à la mort?

Là-dessus, les conclusions d'une autre étude encore inédite, réalisée cette année par Luc Loslier et citée par Yanick Villedieu, sont particulièrement troublantes. Elles révèlent que l'indice de la mortalité générale est deux

fois plus élevé dans la zone métropolitaine de la pauvreté à Montréal que dans Lakeshore, là où le revenu est deux fois plus élevé.

"Exprimée en d'autres termes, écrit M. Villedieu, la situation était la suivante: quand il mourait 100 personnes dans l'ensemble du Québec, 124 décédaient dans les quartiers de Montréal et 72 seulement dans les quartiers riches".

Mêmes observations générales en ce qui a trait au taux de mortalité infantile. Quant au taux de maladies cardiaques chez les 35 à 64 ans, il est deux fois et demie plus élevé dans l'Est pauvre que dans l'Ouest riche. Si on observe enfin le taux de mortalité chez les enfants, il présente également des

écarts importants. "Comme quoi, conclut Yanick Villedieu, il est plus dangereux de jouer à la balle molle sur la rue Ontario qu'aux billes dans les jardins de Westmount".

Les inégalités sont perceptibles ensuite chez les travailleurs, là où tout reste à faire, et où la volonté politique ne s'est encore guère manifestée. Là où la prise en main de la santé des travailleurs touche directement au nerf du capitalisme.

Elles sont perceptibles en outre entre Blancs et Indiens du Québec, même dans une aire aussi proche de Montréal que l'est Caughnawaga. On peut aisément imaginer alors l'écart qui sépare les Indiens du Nord-Ouest et la population de l'ensemble du Québec.

Quelques indicateurs suffisent à s'en convaincre: l'incidence de la tuberculose chez les Indiens est de quatre à cinq fois plus élevée que la moyenne québécoise; le taux de mortalité infantile une fois et demie plus élevé; le taux de mortalité comparatif dépasse de 40 pour cent le taux québécois et les services médicaux y sont comparables à 25 pour cent ou 50 pour cent seulement à ceux du reste du pays.

Les coupables

Devant ces ratés de la machine au service de la santé, qui faut-il accuser?

Le système, c'est-à-dire un peu tout le monde. Est coupable au premier chef le pouvoir médical.

Il n'est pas seul en cause. Mais le pouvoir médical détient le gros bout du bâton. Et il marche la main dans la main avec les concepteurs des grands gadgets technologiques.

Or la "médicalisation" de la vie, et l'institution d'une médecine hautement sophistiquée ne sont pas synonymes d'amélioration de la qualité de la vie et de la santé.

Il est démontré au Québec que la pratique médicale est directement influencée par des stimulants financiers, rappelle Yanick Villedieu. La carotte qui fait courir le médecin, c'est la rémunération à

l'acte. Or, dans ce système, écrit-il, en citant Yves Martin, ex-PDG de la Régie de l'Assurance-maladie, le médecin est le seul agent économique qui puisse exercer à la fois un contrôle sur la production et la consommation de services. Les rapports statistiques de la RAMQ ont permis de démontrer à quelles aberrations cela menait.

A la liberté de facturer, s'ajoute la liberté thérapeutique, qui finit de faire du médecin l'élément-charnière de la spirale des coûts de santé.

Cela, au détriment d'une approche préventive qui s'occuperait de la santé plutôt que de la maladie.

Coupable est encore l'idée que se fait le consommateur de soins, de la santé.

Coupable surtout le régime d'entreprise privée qui modèle le système de santé comme un système producteur de biens et de services pour l'accumulation du capital.

De fil en aiguille, Yanick Villedieu force l'adhésion aux conclusions suivantes: il faut briser le monopole des médecins sur la santé, changer les comportements de la population face aux facteurs de risque: alcool, tabac, surmenage, etc.

Tout en préservant au Québec l'acquis qui constitue l'accessibilité aux services curatifs, il faut opter pour une nouvelle médecine, "plus sociale qu'individuelle, plus préventive que curative, plus globale que parcellaire, plus chaleureusement humaine que froidement technologique".

Nouvelle médecine qui ne peut se concevoir que dans une division politique de la santé.

Quand un gouvernement se tournera vers les usines, les chaînes de montage, le travail au rendement; quand on s'attaquera aux problèmes de l'environnement, de l'habitat, quand on s'acharnera au relèvement socio-économique des populations défavorisées, la seule-ment on aura posé les bons jalons pour "saper de l'intérieur l'éclatante prospérité qui sévit au Royaume de la maladie".

Les faux pas de Volkswagen

par Jacques Dallaire

De forme originale, de conception mécanique simple et surtout d'un prix plus qu'abordable, la petite automobile allemande Volkswagen (la voiture du peuple comme le voulait Hitler) a toujours été l'une des vedettes sur le marché des importées.

Cette "petite bête à patate", comme on la surnommait souvent n'a pas tardé à franchir les océans et à s'infiltrer en Amérique du Nord.

Dès 1953, elle "débarquait" chez nous. Elle fut rapidement adoptée, même si sa résistance au froid et à la neige n'était pas des plus phénoménales. Mais, à défaut du luxe et du confort qu'offraient à l'époque les super-américaines (qu'on se rappelle seulement les modèles fous fous de la lignée Chrysler et d'autres comme le non-regretté "paquebot" Edsel, etc.), Volkswagen faisait tranquillement son nid.

Il est vrai qu'à l'époque, la route n'était guère parsemée d'embûches. La concurrence étrangère se faisait rare et sur le marché domestique, Volkswagen pouvait s'en donner à cœur joie, car les Grands de l'auto ne pensaient pas petit. Ou, quand ils délaissaient les grosses bagnoles débordantes de chrome, c'était pour se lancer à corps perdu dans la fabrication de modèles sports. D'ailleurs qui ne

revait pas, à ce moment-là, de posséder sa "Mustang"?

L'offensive

Les années passèrent et soudainement Volkswagen, comme tout le monde, fut entraînée dans le giron de l'inflation. Augmentation des coûts de production, hausse des frais à tous niveaux, autant de facteurs qui firent que Volkswagen se retrouva dans une situation délicate.

La vaillante Coccinelle qu'on pouvait facilement acquérir au coût de \$2.000 il y a encore quelques années, doublait de prix. Et dans le même temps, les Américains, General Motors en tête, lançaient la grande offensive sur le marché des petites voitures pour protéger leur cheptel.

Tous ces bouleversements ont forcé les fabricants étrangers à la contre-attaque. Volkswagen, pour un, a cru bien faire en lançant l'an dernier deux nouveaux modèles, la Scirocco et la Rabbit, cette dernière devant remplacer la Coccinelle qui avait gagné ses galons.

Dans l'ensemble, la Scirocco et la Rabbit présentent une nouvelle conception mécanique et un aménagement intérieur conçu dans le but d'assurer un maximum de confort aux occupants.

Faux pas

La garantie de 12 mois ou 20.000 milles, selon la première éventualité, n'a cependant, en soi, rien de percutant, car elle vise essentiellement à parer aux coups durs, alors qu'à sa première année d'usage, le véhicule est en période de rodage. Donc moins susceptible de présenter de graves anomalies ou de réserver des surprises, le tout étant évidemment sujet à l'interprétation de la part de la compagnie et de ses concessionnaires.

C'est précisément à ce chapitre que Volkswagen semble avoir fait un faux pas. Déjà malmenée sur un marché difficile, la firme allemande a eu maille à partir avec nombre de ses concessionnaires et de non moins nombreux consommateurs, fort mécontents du traitement dont ils sont carrément victimes dans plusieurs cas.

La situation s'est détériorée au point qu'un Québécois, M. Alfred LeBlais, a pris sur lui, il y a quelques mois, de former "l'Association des propriétaires mécontents de voitures Volkswagen Scirocco et Rabbit".

Au début, plusieurs ont cru qu'il ne s'agissait que d'un groupuscule dont l'activité se limiterait à la région de Québec, mais le mouvement a fait bouillir de neige en province, et même au-delà puisqu'il a eu ses échos jusque chez Volkswagen en Allemagne fédérale.



Volkswagen ait fait bon ménage de sa clientèle, en jouant les autruches pour mieux esquiver les problèmes.

Un exemple entre cent: le propriétaire d'une Rabbit 1975, débourse plus de \$500 en l'espace de quelques mois en réparations et ajustements de toutes sortes, alors que son véhicule est toujours sous l'empire de la garantie offerte par le fabricant.

Naturellement, ce même automobiliste élève le ton auprès de son concessionnaire, qui lui précise tout bonnement qu'à y regarder de près la garantie spécifique bien que les ajustements sont exclus. Le service à la clientèle chez Volkswagen s'explique mal certaines factures compilées par des concessionnaires, mais laisse clairement entendre par ailleurs que bon nombre de clients refuse de collaborer avec la compagnie et les concessionnaires!

Dans une "missive circulaire" expédiée à quelques automobilistes, propriétaires de modèles 1975, Volkswagen écrit même à un certain moment: "Vous êtes sans doute au courant des améliorations apportées à nos modèles 1976". Comme si ça réglait le cas des modèles 1975!

Compte tenu de la faible valeur de reprise des modèles Rabbit et

Scirocco et compte tenu également qu'ils souffrent de plus en plus de la compétition, il n'est guère étonnant par ailleurs, que certains concessionnaires (c'est le cas de Jos Lahoud Automobile Ltée à Québec) aient laissé tomber la firme allemande au profit de l'enseigne américaine.

Une fois de plus

Ce mouvement démontre, d'une part, que Volkswagen a voulu mettre au pas quelques concessionnaires qui traitaient un peu trop cavalièrement leurs clients, mais cette situation illustre d'autre part que quelques concessionnaires n'ont pas apprécié le rôle de bouc émissaire que la compagnie semblait vouloir leur faire jouer, en ignorant ses responsabilités.

Bien sûr, on argumentera que les consommateurs, comme les commerçants, ont des droits, mais ce n'est pas une raison, comme le souligne le Club automobile du Québec, qui a suivi de près le dossier pour ignorer les problèmes au risque de saper la réputation d'un produit qui se veut de bonne qualité.

En fait, les modèles 1975 Scirocco et Rabbit ont fait une fois de plus la preuve qu'une automobile de conception nouvelle devrait voir le jour à sa deuxième année, pour éviter que les consommateurs servent de cobayes la première année.

Hull: une ville en otage

par Louis Tardif

OTTAWA — Le 15 novembre, les péquistes frappaient aux portes du Parlement canadien.

Dans Papineau, dont les limites ouest sont à deux milles de la Tour de la Paix, le candidat Jean Alfred, qui avait demandé à la population de voter "noir", (il est Haïtien d'origine) vient de remporter le siège après un recomptage judiciaire.

Dans Hull, au pied de la colline parlementaire, la péquiste Jocelyne Ouellette chauffe Oswald Parent, celui qui avait finalement accepté, devant la justesse du surnom, de se faire appeler "le parrain".

Dans ces comtés où la population active dépend en grande partie de la fonction publique fédérale, les libéraux, champions du Dominion rentable, se sont fait mettre en minorité par les partis d'opposition.

L'inraisemblable s'est produit. La forteresse libérale de l'Outaouais québécois s'est crevassée à un point tel que le député libéral de Hull aux Communes, le docteur Gaston Isabelle bien connu pour ses fresques verbales, veut maintenant séparer par voie de référendum, cette partie du Québec et l'amener dans les bras d'Ottawa, à l'intérieur d'un district fédéral déjà en place économiquement.

Mais en-dessous des vieux rêves du "doc" Isabelle, se dessine par contre une réalité bien palpable: le chariot des relations fédérale-provinciale vient de dérailler, au kilomètre 1 à "la porte d'entrée du Québec", pour citer le maire de Hull, Gilles Rocheleau, qui voit dans sa ville, un des points les plus chauds dans la nouvelle conjoncture politique. D'une part, le fédéral y est implanté en masse, assez pour la prendre en otage advenant un durcissement des relations Qué-



Le Soleil, Claude Tessier

bec-Ottawa, d'autre part, "le parrain" Oswald Parent, qui avait en main toutes, mais vraiment toutes les ficelles, n'est plus dans son fauteuil.

Un immense chantier

Depuis 1970, au moment où les mages francophones d'Ottawa, Trudeau-Marchand-Pelletier-Lalonde ont décidé que l'Outaouais québécois aurait sa part du gâteau au chapitre des investissements fédéraux dans la région de la capitale, Hull est devenu un immense chantier.

Ottawa y allait de sa mise avec \$300 millions (édifices, axes routiers, usines d'épuration des eaux, etc.). Le Québec suivait son exemple et l'entreprise privée embarquait dans le jeu avec le résultat qu'actuellement plus d'un demi-milliard de dollars, répartis sur un plan quinquennal, sont à l'oeuvre dans le Hull-métropolitain qui regroupe une population d'environ 160.000.

Et si à Hull, 50 p. cent de la population active gagne son pain avec la fonction publique, à Aylmer, en banlieue-ouest, c'est à 70 p. cent que tous les matins les fonctionnaires s'engouffrent dans les édifices fédéraux des centres-villes de Hull et d'Ottawa.

Ce boom économique ne s'est pas fait sans douleurs. 1.500 maisons de Hull ont été expropriées et rasées pour faire place au béton et à l'asphalte. La compagnie E.B. Eddy s'est vue amputée de tiers de ses opérations de pâtes et papier, dans le même but.

Cette opération chirurgicale a, comme tout grand dérangé charrié ses avatars sociaux: expropriations, spéculation, déracinement des familles, séparation des paroisses et des quartiers, etc. Le PQ avait de la bonne chair pour sa campagne. Il s'agissait de faire une

brèche dans la muraille rouge pour que la vague de fond provinciale y pénètre. C'est fait.

Il n'en demeure pas moins que le fédéral, en plus de ses tours, possède environ 33 p. cent du territoire hullois dont 93 p. cent de ses espaces verts.

Gilles Rocheleau, le maire ex-détenu, (4 jours de prison à Ottawa pour avoir refusé de payer une contravention unilingue anglaise) a le "cœur en balance".

Lorsque lundi dernier, le LE SOLEIL l'a rencontré à ses bureaux, il avait l'air d'un homme qui ne sait pas sur quel pied danser.

Avec cette manne fédérale, les finances municipales n'ont jamais été aussi bonnes, c'est bon pour un maire. Par contre, ancien candidat de l'UN dans Hull, son cœur bat québécois.

Les ministères déménagés à Hull sont à grande majorité anglophones et Gilles Rocheleau trouve que Québec a été mou dans l'application de sa loi 22, sur l'affichage entre autres. Les francophones à Hull sont en danger d'assimilation. Sa banlieue ouest, Aylmer, est à moitié anglophone.

Ce qui effraie le plus Gilles Rocheleau, c'est que Hull soit coincé entre Québec et Ottawa. Advenant la dernière étape l'indépendance, Hull ne veut pas servir de monnaie d'échange, entre les deux capitales ni d'otage pour Ottawa.

Le "dossier hullois" risque d'être chaud dans les prochaines négociations intergouvernementales et ici on a hâte de connaître à Québec les personnes chargées de cette tâche délicate: rendre québécoise une ville maintenant partie intégrante de la capitale fédérale. Et parce qu'aussi le "parrain" n'est plus là.

Le "parrain"

L'ex-ministre Oswald Parent, qui acceptait avant l'élection le surnom de parrain parce que "ça indiquait un certain leadership qui avait toujours fait défaut dans la région", voit maintenant son règne terminé.

Ce surnom ne lui était pas venu de rien. Il avait réussi en gros à tout contrôler dans la région, plaçant son monde dans tous les conseils municipaux, les commissions scolaires, la Communauté régionale (la CUQ outaouaise) et sa Commission de transports, la Société d'aménagement, etc.

On chuchote dans les milieux municipaux à Hull, qu'il avait même placé dernièrement "d'autre monde pour surveiller son monde". Rien de ce qui se passait dans l'Outaouais ne lui échappait.

Par exemple, le conseiller juridique de la ville de Hull, Marcel Beaudry, est son organisateur en chef et son avocat qui s'occupe présentement du recomptage judiciaire. On pourrait citer des dizaines d'autres noms.

De plus, le ministre des relations intergouvernementales lui avait confié le dossier Hull-Ottawa.

En 1975, il mettait sur pied le Service des affaires de la capitale canadienne (SACCAN) dont le minuscule bureau de 10 personnes se trouve sur la rue Ste-Anne à Québec. Il y avait placé là son homme, Claude Diamant. Dans l'Outaouais, SACCAN, c'est "la Patente à Oswald".

SACCAN négociait directement avec la Commission de la capitale nationale, passant souvent par-dessus la tête du gouvernement régional et des municipalités, qui se retrouvaient alors devant des faits accomplis.

Bref, c'était Oswald Parent qui négociait avec Ottawa.

"Oswald avait la clef de toutes les portes. Il avait tellement de dossiers qu'il va maintenant falloir cogner à toutes les portes pour savoir où on en est rendu", a avoué au SOLEIL le maire Rocheleau.

"On veut surtout pas d'une autre bête comme SACCAN qui nous passait par-dessus la tête", ajoute-t-il. Les dirigeants de l'Outaouais québécois veulent à l'avenir être liés de près au processus décisionnel, concernant leur avenir.

Du côté du Québec, le nouveau ministre Claude Morin, responsable des affaires intergouvernementales, n'a pas eu le temps d'ouvrir le dossier hullois.

Claude Diamant vient de lui faire parvenir, dans le nouveau portrait politique québécois, quatre hypothèses de travail ou quatre alternatives pour l'avenir de SACCAN.

Devant le vacuum laissé par le "parrain", Hull est dans l'expectative.

Le président de la Commission de la capitale nationale, Pierre Juneau, fraîchement arrivé du bureau du premier ministre Trudeau, fait comme son ministre responsable, André Ouellet: "Business as usual". Rien n'a encore changé sous le soleil et les dossiers en marche continuent.

Sauf qu'à Hull, on a bien hâte d'avoir des nouvelles de Québec.

N'est pas indépendant qui veut

Même si le nouveau premier ministre du Québec affirme que les problèmes constitutionnels ne sont pas l'une des priorités immédiates de son gouvernement, le ministre des Affaires intergouvernementales a du pain sur la planche pour les années à venir.

Il devra en effet assurer la reconnaissance politique du futur Québec souverain par les membres des Nations unies, une tâche qui, selon le professeur Jacques Brossard, de l'université de Montréal, représente l'aspect à la fois le plus important et le plus délicat du débat politique en devenir.

A première vue, pour le profane, le droit du Québec à l'autodétermination paraît évident. Mais il ne suffit pas de vouloir, il faut également que les autres acceptent notre volonté!

Juriste et ancien fonctionnaire au ministère canadien des Affaires extérieures, membre du Mouvement Souveraineté-Association à la fin des années soixante, M. Brossard a résumé — le mot est juste, malgré les apparences — en 800 pages toutes les implications juridiques de l'accession du Québec à l'indépendance.

Et ce qui n'était au moment de sa parution, plus tôt cette année, qu'un essai théorique, apparaît depuis le 15 novembre comme un travail fondamental pour bien comprendre l'avenir du Québec.

Si fondamental même qu'une dépêche de la Canadian Press a fait la manchette dans plusieurs journaux d'Halifax à Victoria: la nouvelle signalait que le Québec avait le droit de se séparer, même illégalement!

La contradiction entre les deux termes fait sourire M. Brossard, mais confirme ce qu'il a écrit, à savoir que le gagnant a toujours raison...

La réaction anglophone aux résultats de la dernière élection québécoise témoigne de ce froid réalisme, croit-il: les fédéralistes ont tout fait pour convaincre les gens de dire "non au séparatisme", mais 48 heures après, le temps de changer de chemise, les Canadiens-anglais ont dit: "Bon, arrangeons-nous, puisque c'est ce que vous désirez".

Il attend une réaction identique au lendemain du référendum, si la majorité approuve l'indépendance, car "un refus d'Ottawa nous compliquerait l'existence à l'ONU".

Ne devient pas indépendant qui veut: il faut au contraire avoir d'excellentes raisons de le faire, affirme M. Brossard, sinon la communauté internationale nous enverra paître comme elle l'a fait pour le Biafra.

L'accord du Canada a donc une grande importance, car les Nations unies ont certains critères de reconnaissance. Le Québec répond sans peine aux quatre premiers: l'existence d'un peuple distinct, une dimension politique à ce peuple, un territoire défini et un Etat viable.

Mais les choses se compliquent par la suite: si le Canada refuse de reconnaître la sécession du Québec, ce dernier devra faire la preuve qu'il a des motifs suffisants de quitter la Confédération et que ce départ ne brisera pas le Canada de façon irrémédiable.

M. Brossard élabore longuement, dans son ouvrage, sur les raisons juridiques qu'a le Québec de réclamer sa souveraineté: en résumé, le pacte original n'est plus respecté parce que les conditions qui régnaient en 1867 n'existent plus. Les Canadiens-français sont en minorisation constante, le Québec est seul contre neuf autres gouvernements, alors qu'ils n'étaient que trois, au départ, et les francophones s'assimilent à un rythme accéléré, dans les autres provinces.

Au contraire, si le Manitoba et le Nouveau-Brunswick par exemple, avaient respecté le bilinguisme et permis l'épanouissement du français, le Québec n'aurait aucunement le droit à l'autodétermination, affirme M. Brossard.

Briser un Etat

Depuis 1970, les Nations unies s'opposent, par une Déclaration officielle aux termes confus, à la rupture de l'unité nationale d'un pays membre. Par contre, la Conférence d'Helsinki a réaffirmé, l'an dernier le droit des peuples à s'autodéterminer de façon efficace.

Dans cette optique, la proposition d'une association économique entre le Québec et le Canada permettrait, selon M. Brossard, de contourner la difficulté en garantissant le maintien de la viabilité économique. De plus, un refus canadien le placerait nettement sur la défensive.

Mais ici encore, il ne faut pas vendre la peau de l'ours trop vite: l'admission à l'ONU, symbole de reconnaissance internationale, suppose l'accord, ou du moins l'abstention des cinq grandes puissances.

Si l'appui de la France semble acquis, les Etats-Unis, exigeront par contre bien des garanties avant de reconnaître l'existence autonome du Québec.

La Grande-Bretagne, de son côté, est aux prises avec les indépendantistes écossais qui voudront se prévaloir sans doute du précédent québécois — à moins que le Québec ne se prévale au contraire du précédent écossais, tout dépendant du premier à réussir!

La réaction russe sera sûrement mitigée, croit M. Brossard, car l'URSS constitue elle-même une fédération, tandis qu'il ne faut pas oublier que la Chine compte 50 millions d'habitants appartenant à des groupes minoritaires.

Trois conditions

Le professeur Brossard met trois conditions essentielles pour surmonter les obstacles à l'accession à la souveraineté, soit la volonté claire de la population, la détermination du gouvernement, et l'octroi de certaines garanties aux pays étrangers.

Garanties économiques, d'abord, à l'égard des investissements surtout américains, puis politiques, comme le fait de s'engager à demeurer membre de l'OTAN, et aussi garanties techniques, en assurant à certains pays francophones le maintien des accords de coopération déjà signés par le fédéral.

La détermination du gouvernement, par ailleurs, lui permettra de résister à la manoeuvre fédéraliste qu'aperçoit M. Brossard et qui consiste à distinguer, au sein du Parti québécois les éléments radicaux obstinés des modérés avec lesquels on dit pouvoir s'entendre sans rompre l'unité canadienne.

Cette menace apparaît beaucoup plus réelle et dangereuse que les prétendues représailles économiques qui ruineront autant le Canada que le Québec.

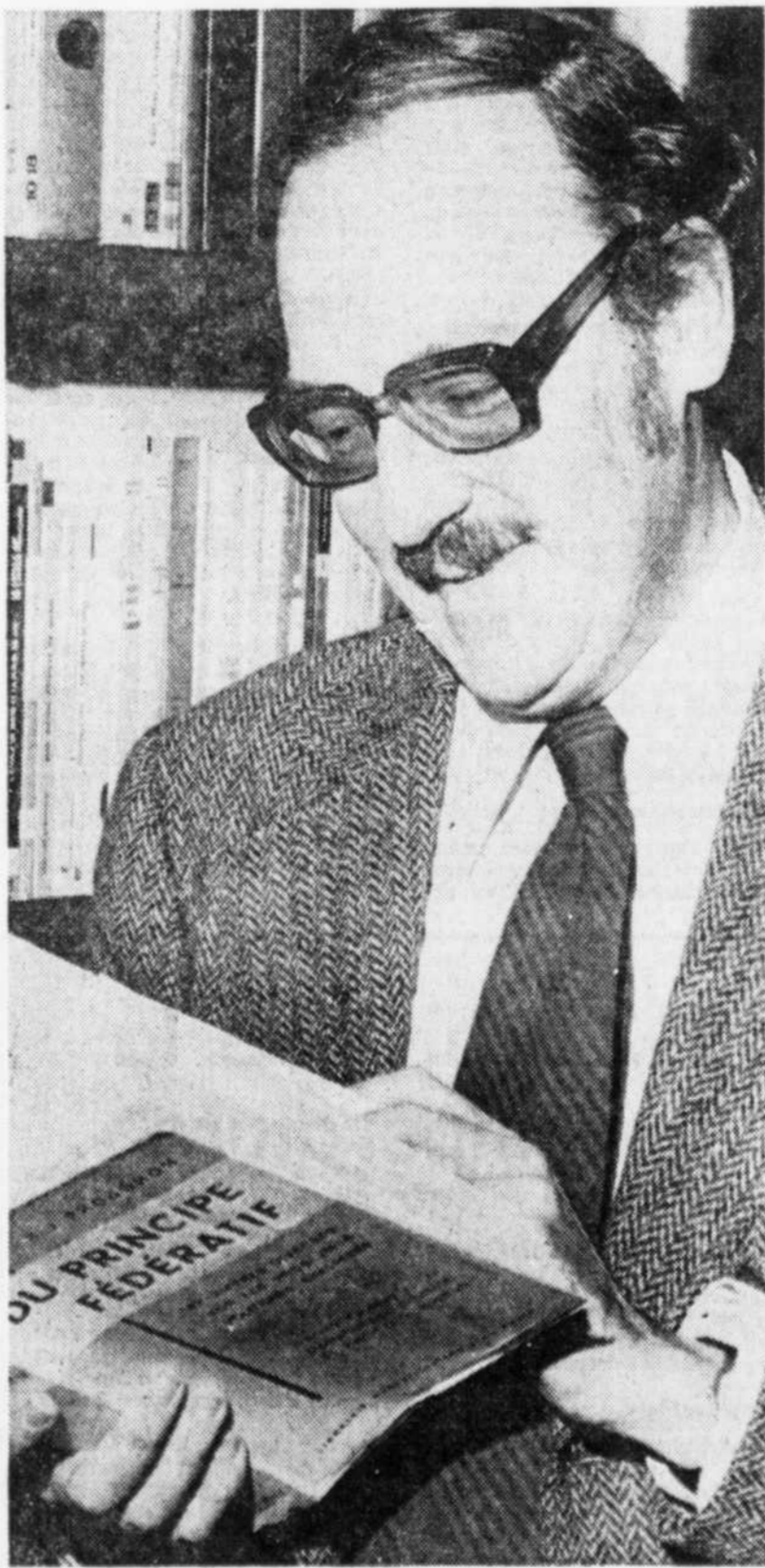
La volonté populaire, de son côté, se déterminera par le référendum promis, par le PQ, et qui, sans être une obligation légale, aura un grand poids lors des négociations pour la reconnaissance du Québec.

Le référendum

Première préoccupation de M. Brossard au sujet du référendum: quelle question posera-t-on aux Québécois? Lui-même y va de sa suggestion: "Etes-vous pour ou contre le principe de l'accession légale du Québec à la souveraineté dans le cadre d'une association économique avec le Canada?"

A ses yeux, l'aspect positif de la question suffit à compenser pour sa

Une entrevue de Raymond Giroux avec le juriste Jacques Brossard



longueur. Car il ne veut pas d'une question du type "Etes-vous pour ou contre la séparation du Québec?" à cause de ses connotations négatives. D'ailleurs, les professeurs Pinard et Hamilton, de l'université McGill, en arrivent à dénombrer moins de 15 pour cent d'indépendantistes, dans leur dernier sondage post-électoral, avec une question ainsi formulée.

Seconde interrogation: qui organisera le référendum? Certainement pas le gouvernement fédéral, répond M. Brossard, puisqu'il reconnaît automatiquement, de cette façon, le droit du Québec à l'autodétermination. Seul le gouvernement québécois peut donc le faire, et à l'intérieur des limites de la province.

Un référendum pan-canadien n'aurait aucune valeur, ajoute le juriste, car les autres provinces n'ont rien à dire sur le sujet. De plus, le Québec n'a jamais eu à exprimer son opinion sur l'admission de Terre-Neuve dans la Confédération, en 1949, malgré le contentieux du Labrador. Pourquoi alors les Terreneuviens auraient-ils des commentaires à formuler sur la sortie du Québec?

Troisième question: qui aura le droit de vote lors du référendum? Après de longues considérations juridiques, dans son volume, M. Brossard en conclut que tous ceux qui ont normalement le droit de vote pourraient l'utiliser, même si les anglophones du Québec ne font pas partie du "peuple" québécois.

Il insiste toutefois, au cours de l'entrevue, sur l'importance de faire également voter les Québécois qui se trouvent à l'étranger ou dans les autres provinces, car ils ont aussi un mot à dire sur leur nationalité. Ce groupe comprend notamment des étudiants, des coopérants techniques, des militaires, des hommes d'affaires et même... des fonctionnaires fédéraux!

En dernier lieu, est-ce que les résultats du référendum lient juridiquement le gouvernement du Québec? Non, répond M. Brossard, en s'inspirant de la tradition britannique qui nous régit. Ainsi, un vote de 51 pour cent en faveur de l'indépendance n'obligerait pas le PQ à proclamer l'indépendance, ce qui serait politiquement fort malhabile à cause de l'absence évidente de consensus, dans ces circonstances.

Mais, par contre le gouvernement pourrait très bien décider de faire l'indépendance malgré une opposition majoritaire des citoyens! En fait, seuls les engagements formels du Parti québécois écartent cette éventualité.

De toute façon, conclut M. Brossard, il faudra un jour négocier. Alors, mieux vaut le faire avant qu'après!

la science

Le secret du vieillissement serait à notre portée



— Photo: ministère des Communications

NEW YORK (AP) — Existe-t-il, dans le cerveau humain, une "hormone de la mort" qui fixe la durée de la vie? Une telle hormone réglerait-elle une sorte de "pendule", qui pointerait les jours de notre vie?

S'il en est ainsi, la recherche scientifique deviendra-t-elle capable de l'identifier, puis de trouver les moyens de suspendre ou de retarder son action, prolongeant ainsi la vie de 50, 100 ou 200 années ou davantage encore?

Cette théorie sur le vieillissement donne lieu à des études approfondies, de même que la supposition que cette "pendule" résiderait dans la matière génétique, dans le noyau des cellules humaines. S'il en était ainsi, l'être humain deviendrait-il capable d'arrêter la pendule et de prolonger ainsi sa vie?

Ce ne sont là que deux des théories concernant le vieillissement, dont certaines ont été étayées par des expériences décrites dans un nouveau livre, "Prolongevity" (Prolongement de la vie), d'Albert Rosenfeld, écrivain scientifique.

Pendule de vieillissement

Selon lui, quelques chercheurs "sont convaincus qu'il existe une "pendule de vieillissement" identifiable, un programme déterminé par la génétique, qui commande notre vieillissement et notre mort, et le rythme auquel cela se produira".

A. Rosenfeld pense que "nous avons une excellente possibilité de découvrir s'il existe plus d'une pendule de vieillissement, ainsi que la nature de ses mécanismes de fonctionnement — et comment influencer sur son action pour notre profit. De plus, selon lui, tout cela pourrait devenir possible dès maintenant; non pas d'ici des siècles, mais maintenant, à condition que les recherches soient poursuivies".

Selon A. Rosenfeld — auparavant journaliste scientifique à "Life Magazine" et maintenant au "Saturday Review Magazine" — de nombreuses personnes considèrent comme un rêve impossible la possibilité de prolonger la vie. L'écrivain parle de recherches et de théories qui "transforment ce rêve impossible tout au moins en une fantaisie raisonnable, et peut-être en une réalité à laquelle nous pourrions parvenir. Nous aurons bientôt entre les mains les outils biologiques qui nous permettront de trouver l'élixir de vie tant cherché, sous une forme ou une autre".

Le vieillissement deviendra une maladie au sujet de laquelle vous pourrez consulter votre médecin.

Quant à la raison pour laquelle nous vieillissons, A. Rosenfeld examine plusieurs théories. Est-ce dû à un amas de "saletés" chimiques dont les cellules ont du mal à se débarrasser, ou bien est-ce dû à un couplage accidentel de deux grandes molécules à l'intérieur ou à l'extérieur des cellules?

Le vieillissement est-il dû à un processus d'"auto-immunisation", par lequel le corps se retourne contre lui-même, ou bien résulte-t-il de ce que des fragments détachés de molécules, ou bien des molécules dont un électron a été arraché, s'attachent à d'autres molécules et les détériorent.

Heureux de ce sursis?

Mais les humains seraient-ils heureux de vivre deux fois plus longtemps qu'ils le font normalement, ou bien encore de prolonger leur vie de 200 ou 300 ans? "De nombreuses gens sont franchement hostiles à cette idée", a-t-il écrit.

En outre, un accroissement considérable de la durée de la vie pourrait engendrer des problèmes énormes.

A quel âge les personnes qui travaillent prendraient-elles leur retraite? A 65 ans? Puis passeraient-elles 65 autres années à vivre une vie robuste et saine? Y aurait-il des gens âgés qui continueraient à occuper leurs positions-clés et qui empêcheraient les plus jeunes d'avancer? Qu'advient-il de la sécurité sociale, des plans de retraite et des contrats d'assurance-vie?

Si les humains vivaient jusqu'à 200 ou 300 ans, la densité de population serait énorme, à moins que les naissances ne puissent être strictement limitées.

L'opinion personnelle de Rosenfeld est que des recherches devraient définitivement être entreprises. Des études plus approfondies sur le vieillissement iraient de pair avec les recherches pour faire disparaître le cancer, les maladies cardiaques et les maladies de la dégénérescence, avec, dans certains cas, des résultats qui pourraient être utilisés en vue de prolonger la vie.

Les gens pourraient être incités à se préoccuper davantage de la postérité, de la préservation de la pureté à l'air et à l'eau, "si nous-mêmes devions devenir cette postérité".

"Il pourrait apparaître une nouvelle race d'êtres humains qui, simplement en vertu de leur longévité — par l'acquisition d'une sagesse et d'une vigilance de plus en plus grandes — pourraient devenir exactement le genre d'individus dont nous avons besoin pour aider notre espèce à aller plus loin dans un avenir étendu et plein de promesses — des êtres humains à qui nous pourrions confier les décisions concernant les mécanismes de la vie, des êtres humains dignes d'être les représentants de notre évolution future vers une destinée de notre propre choix."

Le micro-processeur à la rescousse des chercheurs

MARSEILLE (AFP) — Une véritable révolution scientifique et technique est en train de s'opérer, dans la réalisation des appareils de mesure et d'analyse de laboratoires, grâce à l'introduction des micro-processeurs, ces mini-ordinateurs dont la taille peut se réduire à celle d'un paquet de cigarettes.

L'analyse bio-médicale va en être — en est déjà — une des grandes bénéficiaires, en recevant des appareils qui travaillent plus vite, sur des échantillons plus réduits, et avec une précision plus grande.

Une plus grande rapidité, cela signifie un gain de temps toujours précieux, lorsqu'il s'agit de porter un diagnostic. La possibilité d'utiliser des échantillons plus réduits, l'élimination des inconvénients de prélèvements traumatisants et, enfin, une plus grande précision, assurent la qualité du diagnostic.

Ces nombreux avantages, apportés par l'introduction des micro-processeurs dans les laboratoires médico-pharmaceutiques, sont apparus de façon satisfaisante à "Phirama 76", la 10ème biennale d'exposition de matériel scientifique et technique, qui s'est tenue, récemment, à Marseille.

Nouvelle étape

Selon le mot d'un spécialiste, c'est

"le futur de la microbiologie" et "toute une nouvelle étape dans le génie biologique", qu'il a été possible d'entrevoir à travers "Phirama 76", organisé dans la cité phocéenne par l'Association méditerranéenne pour l'application des sciences, que préside M. Pierre Mosse, avec la collaboration de l'Association des anciens élèves de l'Institut de pétrochimie et de synthèse organique industrielle, avec l'appui de la Foire de Marseille.

Le nombre de firmes représentées, ainsi que celui des visiteurs, plus importants que les années précédentes, ont montré qu'au delà de l'intérêt régional "Phirama 76" conquiert — et pour cause — une audience nationale et internationale, faisant de Marseille, pendant quelques jours, un carrefour scientifique et technique que les organisateurs voudraient d'ailleurs voir s'ouvrir davantage vers l'ensemble du bassin méditerranéen.

C'est à travers matériels et conférences spécialisées — ces dernières consacrées, en particulier, à l'information au service de la médecine et de la biologie — que les manifestations concrètes de la mutation technologique qui atteint les laboratoires sont apparues de la façon la plus évidente.

Antibiogramme et micro-processeur

C'est ainsi, par exemple, qu'une firme américaine a présenté un appareil permettant d'obtenir des "antibiogrammes", en trois heures, sur 12 antibiotiques différents et 30 germes à la fois. Un antibiogramme permet de déterminer la sensibilité de tel ou tel germe infectueux à tel antibiotique. L'appareil peut permettre de sauver des vies en cas de septiciémies galopantes. Aujourd'hui, 300 de ces appareils sont en service aux Etats-Unis, mais seulement 14 en Europe, dont trois en France. L'intérêt supplémentaire du système, associé à un micro-processeur, est qu'il permet aux hôpitaux de faire des économies de personnel, de temps et d'argent.

Un autre exemple est celui du polarographe couplé à un micro-processeur, qui permet de faire des analyses automatiques de traces d'éléments contenus dans un échantillon liquide. L'intérêt en toxicologie, en médecine, en pharmacie, ainsi que dans la lutte contre la pollution, et en criminologie scientifique de cet appareil est évident.

L'introduction de la micro-informatique dans les laboratoires, la puissance et la souplesse des micro-processeurs, leur faible coût relatif et la possibilité de les intégrer dans les appareils de mesure et d'analyses, prouvé éloquentement, à "Phirama 76", démontrent qu'une étape tout à fait nouvelle est franchie dans les moyens mis à la disposition, notamment, de l'analyse et du diagnostic bio-médical.

Comme varie l'orbite de la terre varie sa température

WASHINGTON (AFP) — Les changements climatiques de longue durée sur terre dépendent notamment de l'évolution de l'orbite de notre planète autour du soleil, affirme une équipe de géologues américains et britanniques.

Dans un résumé de leurs travaux, publié par la Fondation nationale de la science (NSF) ces spécialistes estiment, en particulier, qu'une longue période de glaciation de plusieurs milliers d'années se prépare dans l'hémisphère nord. Selon eux, les grandes époques glaciaires des dernières 500.000 années prove-

naient d'un changement très léger de l'orbite terrestre par rapport au soleil. Ce phénomène a provoqué une distribution différente des radiations solaires, et le processus devrait bientôt se reproduire.

Preuves sédimentaires

Cette théorie a déjà été avancée, en 1930, par le géophysicien M. Milankovitch. Les Drs James Hays, de l'université de Columbia, John Imbrie, de la Brown University, et Nicholas Shackleton, de l'université de Cambridge, estiment l'avoir prouvée en étudiant les variations

de la géochimie et l'abondance de micro-organismes préservés dans les sédiments du fond des mers.

Les géologues ont découvert que, selon l'âge des sédiments, ils renfermaient plus ou moins de restes de micro-organismes. Selon eux, on peut ainsi détecter des cycles de 21.000, 42.000 et 100.000 ans, qui correspondent aux époques où il y avait plus ou moins d'organismes vivants, et donc aux conditions climatiques. Or, ces cycles de variations sont les mêmes que ceux de changements d'orbite de la terre, notent-ils.

EN GROUPE VOUS FAITES DES CADEAUX PLUS PRATIQUES

plus beaux et plus gros. Plus appréciés aussi. Un meuble ou un accessoire de mobilier en cadeau. Ça aide à meubler une pièce. Ça aide à meubler les pensées de la personne qui le reçoit aussi... pour plus longtemps.


POUR DES SUGGESTIONS À LA MESURE DE VOS MOYENS. APPELEZ-NOUS!

837-9381

Fauteuil en toile de marque Raff Importation suédoise



\$189.



Nouveau Décor Meubles Inc.
43 ouest, Trans-Canada,
Rond-Point Lévis. Tél.: 837-9381

NOMINATION LAITERIE CITE LIMITEE



M. Georges McDonald
Le Président du Conseil d'Administration de la Laiterie Cité Limitée, Madame Cécile Samson-Bégin, est heureuse d'annoncer la nomination de Monsieur Georges McDonald au poste d'Adjoint au Gérant des Ventes, Division Grand Pré. Monsieur McDonald possède une vaste expérience dans l'industrie laitière, ayant été à l'emploi d'une importante compagnie nationale de produits laitiers, comme Gérant des Ventes. (ANN.)

Pétrole: les 15% se précisent

NEW YORK (AFP) — L'Arabie saoudite ne pourra pas empêcher une hausse modérée des prix du pétrole à Qatar le 15 décembre, a déclaré vendredi matin à une chaîne de télévision américaine, le Cheik Ahmed Zaki Yamani, ministre saoudien du pétrole.

Interviewé en direct de Genève, M. Yamani a indiqué que son pays "aimerait geler les prix du pétrole" à Qatar mais que cela ne sera pas possible en raison des exigences des autres pays et parce que la progression de la demande a déjà provoqué une hausse de trois à six pour cent des prix du pétrole sur le marché mondial.

ASSOCIATION DES DÉTAILLANTS DE BOIS ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC



Pierre Giroux
La direction de l'Association des détaillants de bois et matériaux de construction du Québec annonce la nomination de son nouveau président pour le terme 1976-77, M. Pierre Giroux, élu lors de son 27e congrès annuel à Québec. M. Giroux est également vice-président de la maison J.E.C. Giroux Ltée à Victoriaville. (ANN.)

La Royale aura deux districts au Québec

MONTREAL (PC) — A la suite de la croissance de son volume d'affaires au Québec, la Banque Royale du Canada a décidé de scinder le territoire en deux.

"Il ne faut pas oublier, a déclaré M. H. E. Wyatt, vice-président et gérant général, que nous possédons maintenant 225 succursales au Québec et que nous embauchons 5.500 personnes."

A la direction des deux districts du Québec se trouvera M. Pierre A. Fréchette, avec le titre de vice-président.

NOUVEAU BUREAU DEMONTIGNY, DION, MÉTIVIER, GAGNON



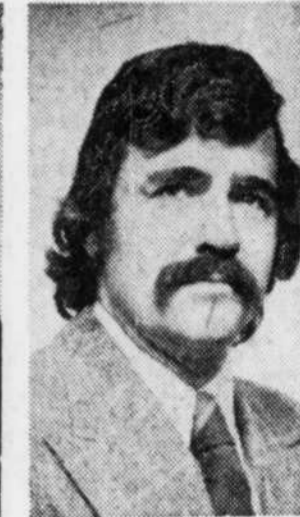
Benoit deMontigny



Jean-Marc Dion



Austin Métivier



Jacques Gagnon

Messieurs Benoit deMontigny, Architecte, Jean-Marc Dion, Analyste-conseil en éducation physique et récréation, Austin Métivier, Architecte, et Jacques Gagnon, Architecte, de la firme deMontigny, Dion, Métivier, Gagnon, ont le plaisir d'annoncer l'ouverture de leurs nouveaux bureaux situés à l'édifice l'Arcade, 760, boulevard Laure, suite 64, à Sept-Îles. (ANN.)

Très fort marché pour les actions de Brascan

Les rumeurs qui ont circulé sur la vente possible, par Brascan Ltd., de sa succursale à part entière du Brésil, a déclenché un très fort marché pour les actions de cette gigantesque société canadienne, cette semaine.

Le prix des actions de classe A de Brascan a grimpé jusqu'à \$14.50 à la Bourse de Toronto, jeudi, soit une hausse de \$4.13 sur le prix de fermeture de la veille. Jeudi, Brascan a fermé à \$11.88 et, tôt hier, l'action transigeait à \$11.50.

Le président de Brascan, M. J. H. Moore, a toutefois rapidement

rappelé qu'aucune promesse ferme n'avait été faite en vue de l'achat de la Light-Servicos de Electricidade S.A., qui génère 40 pour cent de l'électricité du Brésil.

Au Brésil, les journaux avaient affirmé qu'un groupe de 20 hommes d'affaires avait l'intention d'offrir \$560 millions (en devises américaines) — après taxation des gains de capitaux — pour cette société appartenant à 83 pour cent à la Brascan. L'offre serait étalée sur une période de 10 ans.

Raisonnable

M. Moore a affirmé que l'offre

en elle-même "semble raisonnable, mais que les chiffres ne veulent rien dire quand ils n'ont pas encore été mis sur papier".

"Nous n'avons pas encore en main d'offre ferme", ajoute-t-il.

Brascan possède d'importants intérêts au Canada dans les industries du pétrole, du gaz naturel, de l'électricité et des mines. En plus, elle détient 31 pour cent des actions de John Labatt Ltd.

La plus importante part de ses profits, toutefois, provient de sa succursale brésilienne.

Les investissements de Brascan, au Canada, ont une valeur aux livres d'environ \$100 millions. Ces investissements seraient beaucoup plus considérables si cette société réinvestissait dans notre pays un pourcentage élevé du prix d'achat escompté de sa succursale brésilienne.

Au Brésil

Les investissements de Brascan au Brésil groupent des avoirs de \$700 millions (américains) et de \$70 millions en obligations, en plus de \$200 millions dans des banques, des brasseries, l'immobilier, la métallurgie, etc.

L'offre d'achat, en plus d'un versement étalé sur 10 ans, prévoirait des dividendes d'environ \$200 millions, après déduction de la taxe de 25 pour cent sur les gains de capitaux.

M. Moore a affirmé que, si cette succursale était vendue, il n'y aurait aucune raison de modifier la politique de Brascan à l'endroit du Brésil.

"Le Brésil est très désireux que nous réinvestissions et nous croyons que les possibilités sont très bonnes dans ce pays", a-t-il ajouté.

Il a ajouté toutefois que ce réinvestissement constituerait un problème en raison de l'étalement des paiements. Ces nouveaux investissements iraient par ailleurs dans les secteurs qui ont déjà fait leurs preuves, tels le gaz et les richesses naturelles.

"Il n'est pas possible de participer à tous les secteurs d'activité de l'économie. Nous étudions présentement plusieurs possibilités, mais je ne crois pas qu'il soit de mise d'en parler publiquement à ce stade-ci", de dire M. Moore.

Le gouvernement fédéral a écoulé \$802.9 millions afin de ralentir la dévaluation du dollar canadien aux USA

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral a écoulé \$802.9 millions de ses réserves en dollars américains afin de ralentir la dévaluation du dollar canadien, durant le mois de novembre.

C'est ce que révèlent les chiffres publiés jeudi par le ministère fédéral des Finances.

Cette intervention massive a réduit de 23 pour cent à \$2.71 milliards la réserve du Canada en argent américain. Cette réserve est ainsi réduite à

son plus bas niveau depuis plusieurs années.

En vendant ces dollars US, la Banque du Canada a retiré des marchés des changes les dollars canadiens en excédent, ralentissant la baisse de la monnaie canadienne. Depuis trois semaines, le dollar canadien a perdu près de six pour cent comparativement à la devise américaine. De près de trois cents supérieur qu'il était il y a trois semaines, comparativement au dollar américain, le dollar canadien

vaut actuellement plus de trois cents de moins.

A la fermeture des marchés, mercredi, il cotait 96.76 cents.

Causes

On prévoyait déjà depuis un certain temps cette chute du dollar canadien. En plus d'un affaiblissement du climat économique national, illustré par un déficit de \$5 milliards des dépenses gouvernementales et une hausse du chômage, plusieurs autres

facteurs ont contribué au fléchissement de la devise canadienne.

La dévaluation des monnaies en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Mexique et dans plusieurs autres pays, et la nervosité des investisseurs à la suite de l'élection du Parti québécois au Québec, a déclenché le début de la chute.

Les investisseurs étrangers ayant en main des dollars canadiens les ont offerts sur les marchés des changes,

les reconvertissant en une monnaie plus stable. "Chacun suit l'exemple de son voisin", a déclaré un changeur au début de la semaine.

Plusieurs économistes prévoient que le dollar se stabilisera entre 95 et 97 cents au regard de la devise américaine.

Nos réserves

Le gouvernement fédéral maintient un fort pourcentage de ses

réserves officielles en dollars américains, du fait que les Etats-Unis sont le principal partenaire commercial de notre pays.

En novembre, les réserves en monnaies étrangères (autres qu'américaines) ont été réduites de \$2.1 milliards à \$12.6 milliards; les réserves d'or ont baissé de \$5.5 milliards à \$869.9 millions; et les titres à tirer du FMI de \$3.5 milliards à \$552 millions.

DIRIGEANTS D'ENTREPRISES

La BFD pourrait vous aider!

- Aide financière
- Gestion-Conseil
- Formation de gestion
- Information sur les programmes gouvernementaux disponibles

Mercredi, 8 décembre
RÉGION de THETFORD MINES

M. Guy Rodrigue sera au Centre de la Main-d'Oeuvre (Thetford Mines) prendre rendez-vous à 335-2972 ou Québec (661-6341)

Mercredi, 8 décembre
RÉGION de MONTMAGNY

M. Serge Olivier sera dans votre région, prendre rendez-vous au bureau de Lévis 837-0282

Jeudi, 9 décembre
RÉGION de PLESSISVILLE

M. Normand Lancup sera à l'Hôtel Manor Plessis de Plessisville, prendre rendez-vous à 362-2000 ou Québec (681-6341)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation et l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC NOS BUREAUX AUX HEURES D'AFFAIRES
QUEBEC — 925, Chemin St-Louis, G1S 1C1 (681-6341)
LEVIS — 113 ouest, St-Georges, G6V 4L2 (837-0282)

L'arrivée du PQ n'inquiète pas Bell

TORONTO (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ne dispose ni des pouvoirs législatifs ni

des ressources financières lui permettant de faire quoi que ce soit à Bell Canada, a déclaré M. Jean de Grandpré,

chairman et président général de la grande compagnie montréalaise.

M. de Grandpré a souligné, jeudi, que Bell est sous la juridiction fédérale, a une charte fédérale, travaille dans plusieurs provinces et se soumet aux réglementations économiques du fédéral.

Il lui était demandé lors d'une réunion de la Société torontoise des analystes financiers, d'expliquer les pos-

sibles implications pour Bell de la venue au pouvoir du PQ.

Le président de Bell a indiqué qu'environ 40 pour cent des actifs et du revenu de la société dépendent du Québec.

"Il fut un temps où le Parti québécois assurait qu'il nationaliserait, exproprierait, ou toucherait à Bell. La Colombie-Britannique a essayé avec sa British Columbia Telephone Co. et s'est vite ren-

du compte qu'elle n'avait pas le pouvoir de légiférer sur cette question".

Pas d'impact

M. de Grandpré estime que le résultat des élections québécoises n'aura pas d'impact sensible sur les profits. Précisant: "Je pense que ce gouvernement du PQ a été élu pour faire un travail gouvernemental solide et propre, et qu'il devra s'en tenir à cette philosophie de base afin d'honorer les échéances financières de la province".

Avant cela, M. de Grandpré et deux autres cadres dirigeants de la société Bell avaient dressé pour l'assistance un tableau de ses besoins financiers, de ses progrès jusqu'à maintenant, et de la nécessité de diversifier ses sources de financement.

Les besoins de Bell se montent à près de \$3 milliards pour les cinq prochaines années, ce qui fera un programme de dépense de capital d'environ \$6 milliards.

Les analystes ont pu apprendre que la société avait pris un certain nombre de mesures pour améliorer sa souplesse financière, y compris l'introduction d'un bill privé au Sénat pour faire amender l'acte d'incorporation de Bell.

La loi présentée demande l'autorisation de faire passer le capital de la société de l'actuel \$1.75 milliard à \$5 milliards.



PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISES: Prenez connaissance d'une opinion professionnelle sur la situation de votre ENTREPRISE. Demandez notre expertise préliminaire sur l'analyse de vos problèmes de gestion:

- PRODUCTION: seuil de rentabilité, prix de revient, performance du personnel et de l'équipement.
- FINANCE: budget, investissement, négociations, subventions.
- ADMINISTRATION: communications, systèmes, méthodes, politiques, et procédures de contrôle, motivation du personnel.
- MARKETING: étude de marché, implantation de nouveaux produits, régimes d'intéressement.

L'étude vous précisera le coût total de la mise en opération de nos recommandations.

NOTRE OBJECTIF: Assurer la rentabilité et la croissance de votre entreprise.
COUT: \$500 DUREE DE L'ETUDE: 1 MOIS

Pour plus d'informations, communiquez avec:
MARIO VEZINA, R.I.A. Président
GESTION A.P. INC.
2065 ouest, boul. Charest, suite 212
Tel.: (418) 687-4297

Les architectes GILLES ROBERGE, PHILIPPE MAILHOT et JAMES WELLS ont le plaisir de vous annoncer la formation de leur société.



1489 Ouest, St-Georges, Ancienne-Lorette, P.Q. G2E 1J3
tél. (418) 872-9486

NOMINATION À LA BANQUE ROYALE



Madame M.F.M. Lehoux
La Banque Royale du Canada annonce la nomination de Madame M.F.M. Lehoux au poste de directrice de la succursale Ancienne-Lorette, Place Notre-Dame. Originaire de Québec, Madame Lehoux est entrée au service de la Banque à Limoilou au mois de décembre 1941. Elle occupait en dernier lieu le poste de Principale préposée aux prêts à la succursale Québec, Charest et Dieppe.

La CEMA obtient le feu vert

Le Conseil national de commercialisation des produits fermiers a donné son soutien à la demande émise par l'Agence canadienne de commercialisation des oeufs CEMA que soient instaurés des contrôles à court terme sur les exportations vers les Etats-Unis.

L'agence redoute que l'exportation des oeufs canadiens, moins chers que les oeufs américains, ne soit sur une trop grande échelle et qu'il y ait, en conséquence, une pénurie sur le marché national vers la période des Fêtes.

L'agence prévoit que le risque persistera au moins jusqu'à la fin de janvier.

NOMINATION COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC



M. Louis-Philippe Poulin
Le président du Conseil d'administration de la Coopérative Fédérée de Québec, M. Roland Pigeon, annonce la nomination de M. Louis-Philippe Poulin, à la fonction de directeur général de cette institution. Il succède à M. Georges-E. Turcotte décédé récemment. M. Poulin est à l'emploi de la Coopérative Fédérée depuis 1963 à titre de secrétaire général.

La limitation des importations de vêtements pourrait créer des augmentations de 15%

Le Conseil de détail du Canada a réagi, hier, à l'annonce du ministre Jean Chrétien de limiter les importations de vêtements en 1977 au niveau de 1975.

Pour le président du conseil, M. Alasdair J. McKichan, "l'effet conjugué des nouvelles mesures de contingentement telles qu'elles existent actuellement, la chute de la valeur du dollar canadien et l'augmentation

des frais manufacturiers tant à l'intérieur du pays qu'à l'étranger, entraîneront très probablement une hausse de 15 pour cent du prix des vêtements d'ici la fin de 1977".

Dans certains cas, ces augmentations pourraient même aller jusqu'à 40 pour cent.

Le Conseil de détail du Canada propose donc certains amendements afin

d'enrayer cette montée des prix et d'atténuer les pertes maintenant envisagées au sein des industries de détail et d'importation.

Les amendements proposés comprennent: l'utilisation, comme base servant à fixer les contingents de 1977, du nombre global d'importations en 1976 réduit de 25 pour cent, plutôt que du chiffre de 1975; la permutableté des unités au sein des

catégories de vêtements, ce qui permettrait de tenir compte des transformations du goût chez les consommateurs; et enfin l'autorisation de substituer les contingents de vêtements pour enfants à ceux d'articles pour adultes, ceci dans le but d'assurer un approvisionnement suffisant de vêtements bon marché pour enfants.

D'autre part, le Conseil

de détail affirme qu'il faut se servir du moment de répit que nous accorde le contingentement pour mettre au point une stratégie détaillée et complète pour l'ensemble de l'industrie et tous ses secteurs. "Les détaillants sont prêts à fournir leur part d'efforts afin d'aider à élaborer cette planification, et ils sont prêts à s'engager pour assurer l'appui des secteurs valables de l'industrie canadienne".

Le groupe coopératif d'achat Rogex Inc. compte réaliser un volume d'affaires de \$15 millions au cours de 1977

par Michel MORIN

En 1977, Rogex Inc. se donnera un nouveau rythme de croissance. Ce groupement coopératif d'achat pour les manufacturiers de meubles qui existe depuis 4 ans réalisera au cours de la prochaine année un volume d'affaires de \$15 millions.

Depuis septembre, on met en place les différents mécanismes. Déjà, les premiers achats apparaissent. En août, les manufacturiers n'avaient concentré leurs achats que pour \$23.000; en novembre, on était passé à \$184.000. On est en encore aux premiers balbutiements coopératifs puisque les 25 manufacturiers qui sont maintenant membres de Rogex réalisent des ventes de \$55 millions par année.

Choisir un fournisseur

Ensemble, ces manufacturiers dont aucun n'a un chiffre d'affaires qui excède les \$4 millions, ont créé le "comité des quatorze" dont le mandat est de choisir les fournisseurs éventuels.

CORPORATION



CORPORATION

En font partie les acheteurs des différentes compagnies membres de Rogex. Ces acheteurs, qui dans un premier temps avaient craint pour leur emploi, se remplacent maintenant à tour de rôle pour étudier à fond un produit donné qui est acheté par l'ensemble des membres.

"Chacun veut devenir spécialiste, ce qui ne peut que profiter à l'ensemble des membres", a déclaré au SOLEIL, au cours d'une entrevue, M. Raymond Couet qui est lié à la corporation par le biais des Spécialités VMN dont il est propriétaire et qui détient un contrat de gestion avec Rogex.

Jusqu'ici, ces acheteurs pris individuellement n'avaient jamais eu l'opportunité de concentrer autant de temps à l'étude d'un produit, tels par exemple les accessoires d'emballage, les ressorts et la ferronnerie, ou encore les contreplaqués dont les manufacturiers font usage.

Ces études visent à concentrer les achats du groupe chez le fournisseur qui offrira le meilleur produit et les meilleures conditions.

Dans cette entreprise, le comité des quatorze, a autorité pour marchander avec les fournisseurs. Toutefois, seule l'assemblée générale peut en

dernier ressort ratifier le choix des fournisseurs, dont le nombre total est estimé à plus de 300.

Une fois que le choix des fournisseurs aura été arrêté, toutes les transactions entre les membres et les fournisseurs se feront par l'intermédiaire de Rogex.

Pour l'instant, il n'est pas question d'un entrepôt central (ce qui aurait l'avantage d'étaler sur une plus longue période les commandes des membres) et les commandes seront expédiées directement aux manufacturiers, mais facturées à Rogex, de telle sorte que les 25 membres pourront tous profiter des rabais de volume assortis à cette concentration des achats.

Si à la fin de l'année la corporation réalise des profits, ils seront répartis entre les membres actionnaires—propriétaires selon le pro-rata de leurs achats effectués par l'entremise de Rogex.

Autres projets

A moyen terme, les membres de

Rogex pourront également réaliser des économies d'échelle à d'autres niveaux tout en se donnant plus de services.

Ainsi les frais pour l'impression et la fabrication des catalogues pour ce groupe de manufacturiers représentent un montant de près d'un million de dollars. M. Couet estime que Rogex pourrait tout aussi bien engager un photographe professionnel et retenir une seule imprimerie pour les frais d'impression. A ce seul chapitre, on pourrait réaliser une économie de près d'un demi-million de dollars.

De même, en mars, Rogex fera l'acquisition d'un ordinateur. Si les manufacturiers y consentent, l'ordinateur pourrait compiler les statistiques fournies par les manufacturiers en ce qui concerne leurs ventes, leurs inventaires, leurs profits, etc. Il serait alors intéressant d'établir les moyennes pour indiquer à chacun des manufacturiers si ses inventaires sont trop lourds à telle ou telle période de l'année, si la productivité de ses employés peut être améliorée compte

tenu des performances des autres, etc...

Pour M. Raymond Couet, tout est une question de coopération au niveau de ces données fondamentales. A son avis, une des premières conséquences qui pourrait découler d'une telle collaboration pourrait être le fait que les manufacturiers auraient plus de temps à consacrer au design et à l'innovation en général.

Voici la liste des entreprises qui font partie de Rogex: Aro Inc., Anqui Furniture Inc., Jean Bergeron Ltée, Bestar Ltée, Caron & Fils (meubles) Inc., Carrier Inc., Côté & Côté Inc., Daveluyville Furniture Ltée, Drouin Ltée (meubles), Dumont Inc. (Meubles), Fenêtres de l'Est Inc., H.P.L. Furniture Ltd, Henri Vallières, Les Meubles l'Estrie, Mont-Carmel Furniture Co. Ltd, Lacasse & Frères Ltée, Laurier Ltée (Meubles), Paris Chesterfield Ltd, Primani Chesterfield, Roy & Breton Inc., Sonmex (Les Entreprises) Ltée, Vie-Line Inc., Roger Rougier Inc., Ville-Marie Rembourrage Ltée, Yu-Go Inc. (Meubles).

La Libye inonde la Fiat de ses pétrodollars

par Patrick MENNEY

TURIN (AFP) — Pour la première fois depuis 1899, l'événement de l'année chez Fiat, symbole de l'Italie industrielle, ne sera pas une nouvelle voiture, mais l'entrée spectaculaire de la Libye au conseil d'administration. Avec ce paradoxe: c'est le pétrodollar qui vient épauler l'automobile malade de la crise du pétrole.

La dote, constituée au cours de 18 mois de négociations ultra-secrètes au pays du colonel Kadhafi, est l'une des plus belles de l'histoire industrielle. Elle atteint un quart du déficit total de la balance des paiements de l'Italie: 360 milliards de lires. Par l'intermédiaire de la "Libyan Arab Foreign Bank", la Libye participe à

l'augmentation du capital de Fiat sous forme d'achats de vingt millions d'actions ordinaires et de dix millions d'actions privilégiées, au prix (fort) de 6.000 lires chacune, auxquelles il faut ajouter un prêt en obligations convertibles de 90 milliards de lires et un autre prêt, sur dix ans, à nouveau de 90 milliards de lires.

Et comme il s'agit d'une augmentation de capital, le "patron" de Fiat, Giovanni Agnelli, petit-fils du fondateur de l'entreprise et dont la famille possède encore 33% des actions, peut effectivement se féliciter. "Nous n'avons rien vendu. Simplement nous disposons d'argent supplémentaire".

Le chiffre d'affaires de Fiat sera de \$10 milliards en

1976, l'endettement à court terme est nul, et à long terme il n'est que de 400 milliards de lires, au taux moyen de 10 pour cent (grâce à la dévaluation), soit seulement 5 pour cent du chiffre d'affaires total.

Pourquoi alors avoir accepté cette pluie de dollars? A la direction de Fiat, au lendemain de l'accord, on répondait simplement: "Nous ne les jouerons pas au casino". Sous-entendu: "Ils seront utiles". Car la crise de l'énergie avait plongé Fiat dans une période noire, caractérisée par les incessants recours au chômage technique en 1974-75.

Pour s'en sortir, il a fallu diversifier au maximum les activités: Fiat boude aujourd'hui cette automobile qui fit

sa fortune. Elle ne représentera en 77 plus que 40 pour cent (bien 40 pour cent) du chiffre d'affaires de la société, contre 65 pour cent en 70, et 80 pour cent il y a vingt ans. Fiat ne consacre plus que 34,6 pour cent de ses investissements à l'automobile, enfin sur les 255.900 salariés du groupe, il n'en est plus que 48 pour cent travaillant au secteur automobile.

Fiat, en accord avec ses syndicats, a perçu le danger d'une "monoculture" orientée vers la voiture. Mais la reconversion et la diversification, beaucoup plus radicales qu'ailleurs nécessitent de grands moyens.

Au niveau des structures déjà: l'empire industriel in-

divisible né avec le siècle, s'est divisé l'été dernier en onze sociétés, représentant chacune un secteur (automobile, poids lourds, travaux publics, trains, aviation, sidérurgie nucléaire etc.) "chapeauté" par un holding financier. D'où une plus grande souplesse au sein de chaque branche de l'entreprise.

Mais aussi nécessité de grands moyens financiers: d'où l'intérêt de l'arrivée de fonds nouveaux, comme apports supplémentaires, qui permettront des investissements lourds que Fiat n'aurait pas pu se permettre.

Ces investissements faciliteront le développement d'une tendance très nette chez Fiat: l'expansion à l'étran-

ger. Aujourd'hui 40 pour cent des activités du groupe se trouvent à l'extérieur de l'Italie. Cela répond à un thème énoncé par Giovanni Agnelli: "On ne connaît plus jamais l'expansion d'antan". Il ne croit plus au fameux "miracle économique". Plus chez lui en tout cas. Ce "miracle", il veut donc l'exporter dans ces pays du tiers-monde où l'on n'en

est pas encore à parler de croissance zéro. A ces pays, Fiat veut proposer des camions, des engins de travaux publics, des locomotives, mais aussi des barrages ou des routes.

Au cours des six premiers mois de 1976, la société a perdu plus de six millions d'heures de grèves et connu un taux d'absentéisme de 15

pour cent, soit une perte de 100.000 voitures. La direction ne cache pas son exaspération devant la dégradation du climat social. "D'où la tentation d'allier construire ses voitures ailleurs", reconnaît un syndicaliste.

En attendant, Fiat aura quand même produit un bon million de voitures en Italie cette année.

La Corporation Professionnelle des Comptables en Administration Industrielle du Québec

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ A:

- Acquérir de nouvelles connaissances;
- Assumer de plus grandes responsabilités et être prêt à relever de nouveaux défis;
- Développer votre potentiel;
- Faire reconnaître votre compétence;
- Améliorer votre rémunération;
- Obtenir un statut de comptable professionnel.

NOUS POUVONS VOUS AIDER:

La Corporation Professionnelle des Comptables en Administration Industrielle du Québec peut y contribuer directement et rapidement si vous occupez une fonction à prédominance administrative ou si vous désirez y accéder. Des informations additionnelles concernant les conditions d'éligibilité, le programme d'études et les perspectives de carrière, vous seront expédiées sur demande et sans obligation de votre part en complétant le talon ci-dessous.

Faire parvenir à: **Secrétariat des R.I.A.**
3, rue Bernier, Beauport, G1E 5M1

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse _____ No _____ Rue _____ Ville _____ Code postal _____ Age _____

Dernier diplôme obtenu _____ Année _____

Votre occupation actuelle _____

NON ASSURABLE

Votre état de santé vous empêche-t-il de souscrire de l'assurance-vie? Téléphonnez-moi, je vous garantis une assurance-vie. Aucun cas n'est refusé.

LUC PERREAULT
11, rue Ramsay - Lévis
Bur.: 683-2356 — Rés.: 833-3891

camil aubin inc.
"courtiers" en tous genres de rentes

- Rentes à versements invariables
- Rentes viagères et à périodes fixes
- R.P.D.B. et R.E.E.R.

"Les rentes recommandées sont souscrites auprès des entreprises offrant les meilleures conditions."

Ste-Foy — 651-2322

REDUISEZ VOS IMPOTS EN 1976

Il est encore temps de profiter d'un dégrèvement d'impôt sur votre revenu personnel.

Comment?

En faisant un placement immobilier qualifié. Appelez-nous ou retournez ce coupon immédiatement!

Jacques Lepoutre 651-3791
Jacques Gosselin 872-3840

Le Noblet 1130, chemin Ste-Foy, Québec.
Sans aucune obligation de ma part, veuillez me faire parvenir des renseignements additionnels.

NOM _____
ADRESSE _____
TEL. _____

MORIN & ASSOCIES COURTIERS INC.
1121, chemin Ste-Foy, Qué.
TEL.: (418) 683-2103

Les industriels ont peur de leurs problèmes!

par Michel MORIN

"Les industriels ont peur de discuter de leurs problèmes et il y a encore beaucoup de chemin à faire pour qu'ils en viennent à se donner des services communs."

Voilà ce qu'a déclaré au SOLEIL, M. Marcel Bundock, président sortant du Groupement québécois d'entreprises.

Fondé il y a trois ans, le Groupement québécois d'entreprises anticipait de devenir le premier grand centre de services des petites et moyennes entreprises (PME) au Québec.

On visait alors 2.000 membres dont 500 la première année. Ambition qui à l'époque semblait raisonnable puisqu'on dénombre au Québec pas moins de 6.000 PME (petites et moyennes entreprises) manufacturières à qui on doit un peu plus de 90 pour cent de la valeur ajoutée manufacturière.

Pourtant il y avait loin de la coupe aux lèvres... même si en 1973 les promoteurs du Groupement parlaient déjà de consortiums à l'exportation. M. Bundock et Pierre Ménard (le

directeur général) en savent aujourd'hui quelque chose!

Aujourd'hui ils sont 139 qui se sont engagés (40 ne l'ont pas encore matérialisé) à acheter leur action ordinaire de \$1.000. Dix, cette année n'ont même pas renouvelé leur cotisation de \$200.

Hier, à l'ouverture du congrès, M. Bundock a donc parlé de la "survie" du Groupement québécois d'entreprises dont l'avenir s'annonçait prometteur au moment de sa création.

Encore optimiste

Néanmoins, après trois ans, après avoir visité quatre ou cinq fois toutes les régions du Québec, M. Bundock qui est aussi président de Eastern Paper and Tube Co, est optimiste.

"Nous commençons confier-t-il au SOLEIL à avoir un solide noyau d'industriels dans chacune des régions du Québec. Des industriels qui progressivement se sont inoculés contre cette maladie qu'est l'individualisme, qui ont accepté de discuter et de régler leurs problèmes."

De son côté, le Groupement québé-



M. Marcel Bundock

Le Soleil, Jacques Deschênes

cois d'entreprises a tenté de se faire opérationnel, de toucher le cœur des problèmes de la PME.

— Ainsi de concert avec la firme Stethem-Gareau MLS il a mis sur pied un service de relations ouvrières afin de conseiller ces PME qui de plus en plus doivent s'habituer au syndicalisme des grandes centrales. Seize conventions ont été signées sans grèves.

— Plusieurs entrepreneurs ont été mis en contact avec la firme Leonhard-Sullivan Canada Ltée qui se spécialise notamment dans des études de coûts de production. Grâce à la force du groupe, les taux sont réduits et les consultations garanties.

— Le Groupement québécois d'entreprises a aussi négocié avec la Mutual of Omaha un plan d'assurance-groupe dont les coûts étaient inférieurs de 30 pour cent au plus proche compétiteur et dont 85 membres se sont jusqu'ici prévalus.

— Dans trois régions les membres du groupement, par le biais de leurs clubs industriels, ont négocié en groupe l'achat de l'huile à chauffage. Prix du gallon au 1er décembre 1976: 36,9 cents. Qui dit mieux!

— On est actuellement en voie de négocier pour les membres un 30 pour cent d'escompte pour l'achat d'équipement de bureau et de papeterie en groupe.

"Et dans l'avenir pourquoi 4 compagnies dont les présidents se connaissent ne pourraient-ils pas s'entendre pour engager et partager les frais d'un contrôleur? Plusieurs entreprises, de dire M. Bundock, auraient intérêt à avoir un contrôle plus serré sur leurs coûts de production et d'administration. Seules, il arrive souvent qu'elles ne peuvent se permettre l'engagement d'un contrôleur."

Ce qui tient à cœur à celui qui devient aujourd'hui l'ex-président fondateur du Groupement québécois d'entreprises, c'est que les industriels puissent se rencontrer le plus souvent possible, apprendre à se connaître, à se consulter.

Aujourd'hui on ne pense plus à 2.000 membres.

"Demain, de dire M. Bundock, on distinguera peut-être à travers le groupe des entreprises manufacturières, un groupe de PME qui aura par la force deson nombre, négocié des avantages semblables à ceux dont jouissent aujourd'hui les entreprises multinationales."

Les fermetures dans l'automobile se multiplient aux USA

Les fermetures d'usines se multiplient dans le secteur automobile aux Etats-Unis en raison du niveau moins élevé que prévu des ventes de voitures dans le pays.

Ford Motors vient par exemple d'annoncer que son usine d'assemblage de voitures "compact", à Kansas City, serait fermée la semaine prochaine, ce qui est d'autant plus surprenant que le deuxième constructeur américain avait pas mal de production en retard à rattraper après la grève générale qui avait paralysé ses usines de la mi-septembre à la mi-octobre.

De son côté American Motors vient de décider de fermer complètement ses usines de Kenosha (Wisconsin) et de Brampton en Ontario, mettant ainsi respectivement au chômage 2.800 et 1.200 ouvriers.

Enfin Chrysler a déjà annoncé qu'une de ses grosses usines d'assemblage à Kansas City serait fermée provisoirement la semaine prochaine avec pour conséquence la mise à pied de 4.700 ouvriers et General Motors, dont deux usines d'assemblage de petites voitures sont fermées cette semaine, va interrompre la semaine prochaine la production de son usine de camions à Pontiac (Michigan).

Baisse chez GM

La société General Motors of Canada a vendu 45.539 voitures et camions au cours du mois de novembre, a annoncé M. J. D. Duffy, vice-président et gérant général des ventes.

Le record pour un mois de novembre avait été établi l'an dernier avec des ventes se totalisant à 49.139.

La vente de camions a été de 13.800, soit 17,5 pour cent de plus que le record de l'an dernier de 11.740.

La vente de voitures a été de 31.739, au regard de 37.399 l'an dernier.

Et chez AMC

Les ventes au détail de voitures de tourisme AMC se sont établies à 2.104 unités au mois de novembre au Canada, une baisse de 28,7 pour cent par rapport aux ventes de 2.951 réalisées pendant cette période un an plus tôt.

Ronald R. Hogue, directeur des ventes chez AMC, a déclaré que "la réduction de \$250 du prix de la Gremlin et le rabais de \$250 au prix de la Pacer ont été faits trop récemment pour agir sur les ventes de ces voitures au cours du mois de novembre.

"Ces mesures ont toutefois entraîné une amélioration sensible du nombre de visiteurs à nos salles d'exposition, et de nombreux concessionnaires ont signalé une reprise des ventes. Par conséquent, nous sommes confiants que ce rabais et cette réduction des prix auront une influence marquée sur les ventes futures de toutes les voitures de tourisme AMC".

Hausse chez Chrysler

Chrysler Canada Ltd a annoncé hier les plus hautes ventes au détail de l'histoire de la compagnie, pour le mois de novembre.

M. M. J. Closs, vice-président du marketing, a déclaré que les vendeurs avaient livré un chiffre record de 20.935 voitures et camions en novembre, soit 1,2 pour cent de plus que le précédent record de 20.694 l'an dernier pour le même mois.

Les livraisons de 4.213 camions dépassent de 31,7 pour cent celles de novembre 1975, qui n'étaient que de 3.198.

En revanche, les ventes de voitures n'ont pas battu le record de l'an dernier. Elles ne sont, avec 16.722 unités, que le second record "de tous les temps", contre 17.496 en novembre 1975, les ventes ayant été alors stimulées en Ontario par un rabatement de taxe provinciale.

JOYEUX NOËL

祭日 御祝
い申上げます。

FELIZ NAVIDAD

MERI KURISUMASU

MERRY CHRISTMAS

PLACE STE-FOY
le carrefour de l'élégance